

CC Bois et papier

12 455 emplois en région

dont **80%** d'emplois salariés

+0,24% de salariés entre 2016 et 2017

27ème secteur employeur sur 38 en région

3 371 établissements

27% d'emplois féminins

76% d'emplois en CDI

Perspectives d'emploi pour le secteur

Au niveau national

L'industrie du bois et du papier pourrait perdre de 20 000 à 25 000 emplois d'ici 2030*. L'activité apparaît ainsi comme une activité partiellement en déclin, ou tout du moins en renouvellement. Car la filière française présente des réelles opportunités de développement. Troisième forêt au niveau européen en termes de ressources, le secteur se caractérise par une ressource importante et sous-exploitée. Les nouveaux produits à base de bois pouvant faire l'objet de nouveaux développements constituent des perspectives de création de valeur et d'emplois pour la filière (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, février 2012).

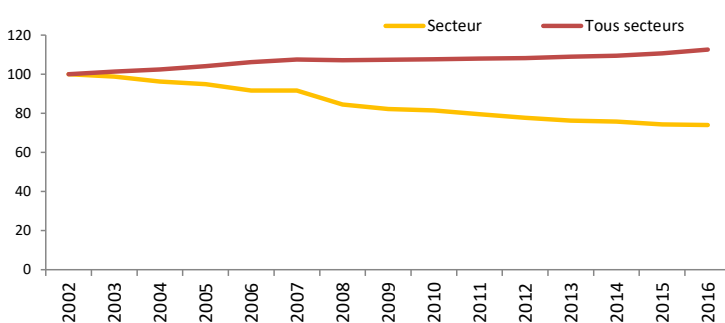
*Source : Centre d'Analyse Stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

Au niveau régional

L'industrie du bois et du papier compte 12 455 emplois en région dont 16% d'actifs de 55 ans et plus. Il est ainsi moins exposé que d'autres au vieillissement de ses actifs et compte tenu de sa taille, le nombre des départs en fin de carrière sera relativement modéré d'ici 10 ans.

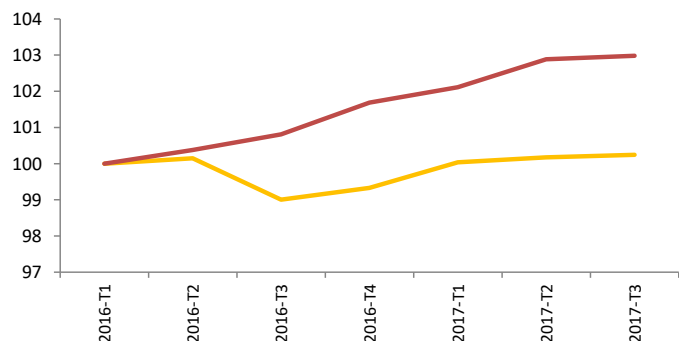
Les départs à la retraite vont générer des besoins en recrutement mais tous ne seront sans doute pas remplacés si l'emploi continue à diminuer. En effet, le secteur a perdu 26% de ses emplois salariés entre 2002 et 2016 (graphique de gauche ci-dessous) et depuis 2016 le nombre d'emplois salariés stagne (+0,2%) (graphique de droite).

Evolution annuelle de l'emploi salarié
(Indice base 100 = 2002)



Source : Insee, Estimation de l'emploi salarié au lieu de travail au 31/12 de l'année précédente

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié privé
(Indice base 100 = 2016 - Trimestre I)



Source : URSSAF - Sequoia, données cvs, champ concurrentielle hors agriculture

Organisation de l'appareil productif

Poids du secteur dans l'emploi

Source : Insee, RP 2014

	Emploi total	Emploi non salarié		Part dans l'emploi régional	
		Effectif	%		
Secteur	12 455	2 433	19,5%	0,6%	
Tous secteurs	2 173 693	337 086	15,5%		27ème

En 2014, le secteur concentre 12 455 actifs en emploi soit 0,6% de l'emploi en région. Parmi eux 80,5% sont salariés et 19,5% non-salariés. Le secteur se situe en 27ème position sur 38 dans l'emploi total régional. Le poids du secteur est conforme à la moyenne nationale, son indice de spécificité* est de 0,7.

* L'indice de spécificité sectorielle est obtenu en rapportant la part du secteur dans l'emploi régional à celle du secteur dans l'emploi national. Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté en Occitanie, égal à 1, la représentation est identique, inférieure à 1, le secteur est sous-représenté en région.

Etablissements (employeurs ou non)

Source : Insee, CLAP 2015

Evolution du nombre d'établissements

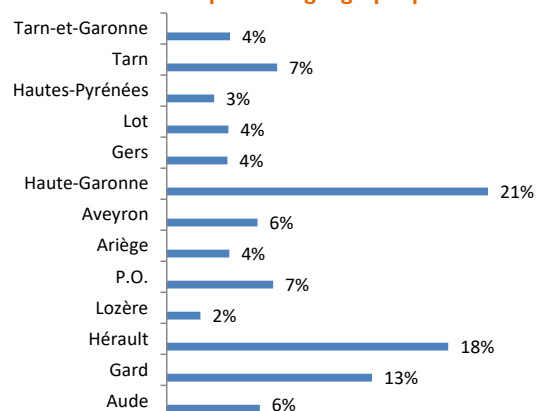
	Secteur	Tous secteurs
2010	2 805	603 520
2015	3 371	643 145
Taux de variation annuel moyen*	3,7%	1,3%

* TVAM : $((\text{Valeur arrivée} / \text{Valeur départ})^{1/n} - 1) * 100$

n = nombre d'années

En 2015, le secteur compte 3 371 établissements soit 0,5% du parc régional. Entre 2010 et 2015 le parc a augmenté de 3,7% par an et les établissements se concentrent principalement dans la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard.

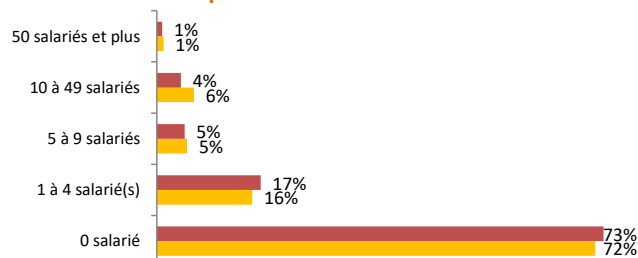
Répartition géographique



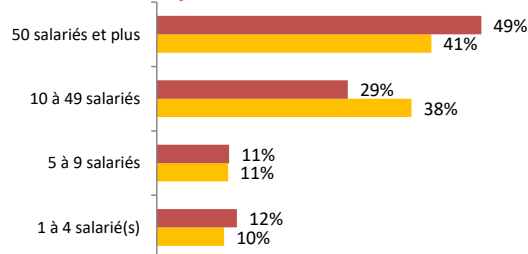
Répartition des effectifs salariés et des établissements par taille

Source : Insee, CLAP 2015

Répartition des établissements



Répartition des effectifs salariés



Travail du bois, industries du papier et imprimerie

Tous secteurs

La structure productive du secteur est composée essentiellement de petites unités de production (88% d'établissements n'ont pas de salarié ou moins de 10 salariés). Cependant, 79% des effectifs du secteur sont concentrés dans les établissements de 10 salariés et plus.

Qualifications et métiers

Source : Insee, RP 2014

Les 10 métiers* les plus représentés dans le secteur

	Effectifs	%
Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques	1 668	13,4%
Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle	1 261	10,1%
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	842	6,8%
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	631	5,1%
Attachés commerciaux	554	4,4%
Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	470	3,8%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	423	3,4%
Ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de l'édition	357	2,9%
Artisans du travail du bois et de l'ameublement	322	2,6%
Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal	316	2,5%

* Familles de métiers (en FAP 225 postes)

Emplois par catégorie sociale

	Secteur	Tous secteurs
Agriculteurs exploitants	0%	3%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12%	8%
Cadres	7%	16%
Professions Intermédiaires	27%	26%
Employés	8%	28%
Ouvriers	45%	18%

Emplois par niveau de diplôme

	Ensemble des actifs		Moins de 25 ans	
	Secteur	Tous secteurs	Secteur	Tous secteurs
Aucun diplôme*	19%	15%	16%	17%
Niv V (CAP, BEP)	33%	25%	26%	23%
Niv IV (Bac)	21%	21%	35%	33%
Niv I, II, III (Bac+2 et +)	26%	39%	24%	28%

* Aucun diplôme ou CEP ou BEPC

"Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques" et "Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle" sont les familles de métiers les plus représentées dans le secteur.

La majorité des actifs (45%) dans le secteur sont des ouvriers (18% tous secteurs confondus).

Les actifs ayant un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou non diplômés occupent 53% des emplois.

Parmi les actifs de moins de 25 ans, ils sont plus nombreux à disposer d'un diplôme de niveau bac (35% contre 21% pour l'ensemble des actifs du secteur).

Caractéristiques individuelles et conditions d'emplois

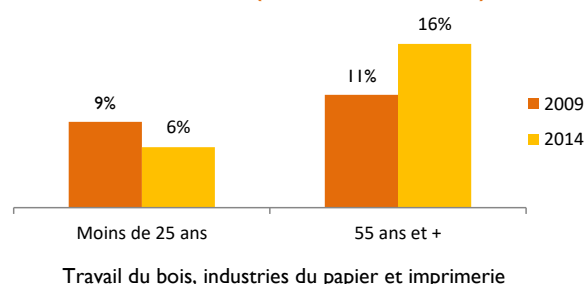
Caractéristiques individuelles

Source : Insee, RP 2009-2014

Structure des emplois par âge en 2014

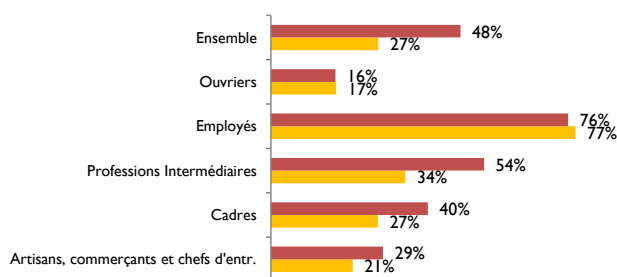
	Secteur	Tous secteurs
Moins de 25 ans	6%	8%
25-34 ans	20%	22%
35-44 ans	26%	26%
45-54 ans	32%	28%
55 ans et +	16%	16%

Structure des emplois par âge (évolution 2009 - 2014)



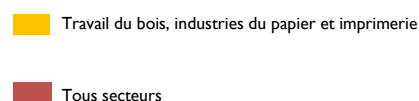
L'emploi féminin

Taux de féminisation par catégorie sociale en 2014



Taux de féminisation (évolution 2009 - 2014)

	Secteur	Tous secteurs
2009	26%	47%
2014	27%	48%



La structure des emplois par âge est globalement conforme à l'ensemble des secteurs en région, la part des actifs de moins de 25 ans diminue cependant entre 2009 et 2014.

Le secteur est peu féminisé avec seulement 27% des femmes en emploi, les emplois féminins se retrouvent essentiellement parmi les employés.

Conditions d'emplois

Source : Insee, RP 2014

Statut des emplois

	Secteur	Tous secteurs
En contrat d'apprentissage	2%	2%
Placés par une agence d'intérim	0%	1%
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	0%	1%
Stagiaires rémunérés en entreprise	0%	0%
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, vacataire...	3%	9%
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	76%	71%
Non salariés : Indépendants	12%	10%
Non salariés : Employeurs	7%	6%
Non salariés : Aides familiaux	0%	0%

Temps de travail

	Tps complet	Tps partiel
Secteur	91,5%	8,5%
Tous secteurs	80,7%	19,3%

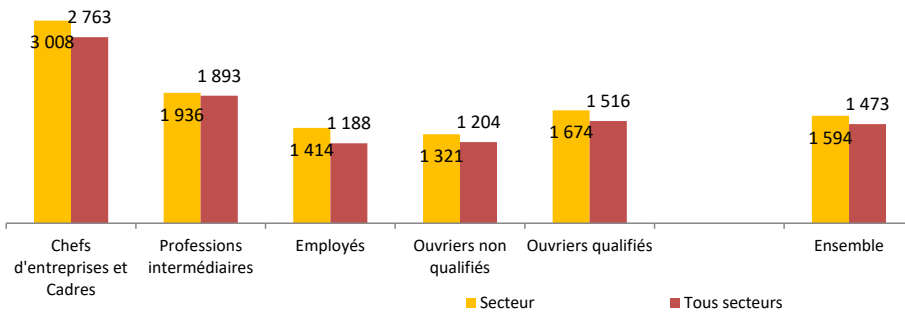
La part des emplois stables est plus élevée que la moyenne régionale (près de huit contrats sur dix).

Le temps partiel est relativement peu développé dans ce secteur, il concerne moins d'un emploi sur dix (contre deux emplois sur dix en moyenne régionale).

Salaire mensuel net médian (€)

Source : Insee - DADS 2014, les données DADS sont soumises aux règles du secret statistique.

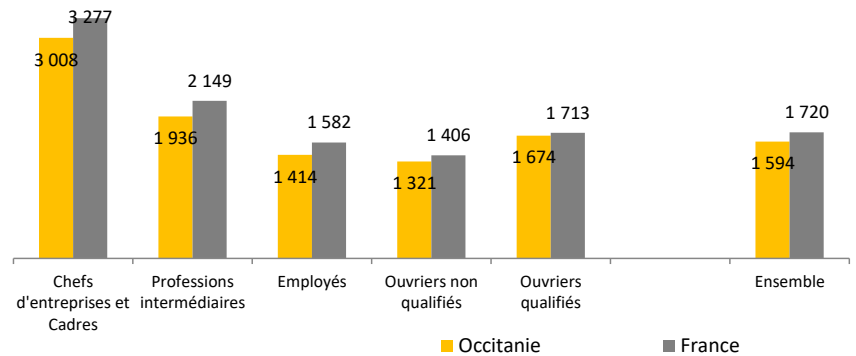
Occitanie



Occitanie / France

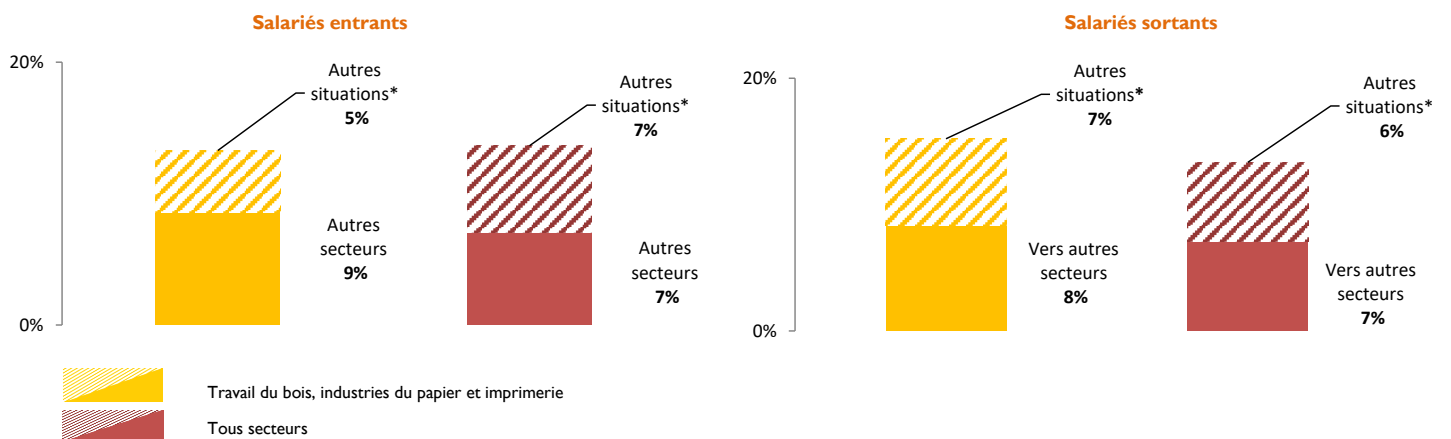
Le salaire médian dans le secteur est de 1 594 euros (1 473 euros tous secteurs confondus).

Il est conforme au salaire médian régional (1 473 euros tous secteurs confondus) et est inférieur à celui observé dans le secteur au niveau national.



Mobilité sectorielle

Source : Insee - DADS 2014, salariés rémunérés au 31/12 de l'année (entreprises du secteur privé)



Fin 2014, 14% des salariés du secteur sont des nouveaux salariés (14% tous secteurs confondus en région), 9% des salariés proviennent d'un autre secteur d'activités, 5% étaient non-salariés, chômeurs ou inactifs.

15% des salariés ont quitté le secteur (13% tous secteurs confondus en région).

Sources utilisées

INSEE DADS : Le champ d'exploitation des DADS (Déclaration annuelle des données sociales) par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf les activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév.2). Il est étendu à compter de 2009 aux particuliers employeurs et aux salariés de la fonction publique d'Etat.

INSEE RP : Les enquêtes annuelles de recensement fournissent des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

INSEE CLAP : Le champ couvert par CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) concerne les établissements actifs le 31 décembre de l'année et les postes salariés correspondants, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.
Sont inclus dans le champ : les activités agricoles, le secteur de l'intérim, les unités non employeuses. Sont exclus du champ : les activités non renseignées, les établissements appartenant aux entreprises de catégorie juridique "7150" (défense), et les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

URSSAF : La base de données Séquoia de l'Acoss et des Urssaf est alimentée par les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel (tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la mutualité sociale agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Métiers : La notion de métiers utilisée ici s'appuie sur la nomenclature "Familles professionnelles - FAP- 2009" et son niveau de regroupement en 225 postes. Les FAP sont une des principales nomenclatures de métiers, elles résultent d'un rapprochement entre la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE et le « répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi. La notion de famille de métiers élargie correspond au niveau de regroupement en 87 postes de la FAP-2009.

Pour en savoir plus :

Le site web du Carif-Oref Occitanie

<http://www.cariforefoccitanie.fr/>

La nomenclature agrégée - NA 2008 INSEE

[Consulter la nomenclature](#)

Centre d'analyse stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

[Télécharger le document](#)

Site de l'observatoire des métiers des industries des papiers et cartons

[Accéder au site](#)